

Organisations qui appuient cette démarche :

Coalition Solidarité santé
Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Médecins québécois pour le régime public (MQRP)
Secrétariat intersyndical des services publics (SISP)

Communiqué de presse

Campagne électorale 2014

Ces CHU en PPP dont les partis politiques ne veulent pas parler

Montréal, 3 avril 2014 – La campagne électorale bat son plein et la question des CHU en PPP est rarement évoquée. Pourtant, les CHU en PPP ont un poids considérable sur nos finances publiques et le processus d’attribution des contrats pose encore plusieurs questions auxquelles nous n’avons toujours pas reçu de réponse. C’est pourquoi nous interpellons les partis politiques sur leurs positions respectives sur les CHU en PPP.

Le poids des PPP sur nos finances publiques

Il est étonnant de voir que la question des partenariats publics-privés (PPP) en santé ait occupé si peu de place dans la présente campagne électorale. Outre un dossier paru cette semaine dans les médias, la question des deux CHU en PPP est pratiquement absente des enjeux évoqués par les différents partis politiques. Pourtant, plusieurs révélations des derniers mois ont démontré les nombreuses problématiques reliées à ces PPP. Ces projets coûteront plus de 6 milliards aux Québécoises et Québécois et les coûts réels auront plus que doublé par rapport aux annonces initiales. La firme Secor-KPMG annonçait en 2012 que les coûts de construction du CHUM explosaient de 127 % et au CUSM de 78 %. « Au moment où la classe politique nous parle de la capacité de payer de l’État, on s’étonne que peu de politiciens s’inquiètent des sommes astronomiques qui sont actuellement dépensées dans les CHU en PPP. Pendant qu’on paiera ces PPP pendant trente ans, on devra continuer de subir des compressions budgétaires dans nos services publics », avancent les porte-parole.

Récemment, l’État français est venu à la conclusion qu’il serait moins coûteux de racheter le contrat du plus gros PPP en santé en France que de le mener à terme. Le rachat du contrat en PPP du Centre Hospitalier Sud-Francilien (CHSF) a été rendu nécessaire en raison des coûts faramineux de ce projet et du relevé de plus de 8000 malfaçons en seulement deux ans. L’État français pense économiser entre 600 et 700 millions d’euros en se libérant du poids de ce PPP. « On voit ainsi qu’il est non seulement possible, mais encore plus justifié de trouver une solution aux PPP en santé. Est-ce que la récente ouverture du centre de recherche du CHUM en PPP s’accompagnera de problèmes semblables à ceux vécus par les Français? », demandent les porte-parole.

Une absence de transparence plus que questionnable

On doit de plus questionner l’opacité qui entoure les CHU en PPP. Il est impossible de consulter les contrats et de savoir ce qui attend les Québécoises et Québécois pour les trente prochaines années. Les nombreuses demandes d’information ont toujours été rejetées du revers de la main. Cela est d’autant plus préoccupant que plusieurs entreprises liées au CHU en PPP sont présentement accusées de fraude et de corruption devant les tribunaux. « La population québécoise a le droit de savoir dans quoi on l’a embarquée. Comment se fait-il qu’on ait coûté que coûté choisi la voie des PPP? Comment se fait-il qu’on n’ait pas tenu compte des signaux d’alarme lancés à plusieurs reprises par le Vérificateur général et plusieurs autres organisations? », poursuivent les porte-parole.

L'ensemble du processus qui a mené à la signature des contrats des CHU en PPP suscite trop de questions pour que l'on accepte d'en rester là. La responsabilité des partis politiques est de nous assurer que les choses ont bel et bien été faites dans les règles de l'art. À cet effet, nous demandons aux partis politiques de nous indiquer quelles sont leurs positions concernant le recours aux PPP en santé. Nous souhaitons de plus savoir ce qu'ils comptent faire concernant les PPP en cours et plus particulièrement concernant les CHU en PPP. « Nous sommes plusieurs organisations préoccupées par les risques que ces projets représentent pour l'avenir de nos services publics et l'intégrité de nos institutions. Nous interpellons aujourd'hui les partis politiques et leur demandons quelles sont leurs solutions », de conclure les porte-parole.

– 30 –

Source : Coalition Solidarité santé, Confédération des syndicats nationaux (CSN), Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Médecins québécois pour le régime public (MQRP) et Secrétariat intersyndical des services publics (SISP)

Renseignements

Hubert Forcier, CSN
514-209-3311

Vanessa Bevilacqua, FIQ
514-231-4443

Jean Laverdière, FTQ
514-893-7809

Marie-Alberte Soudan, MQRP
514-638-6659

Éric Lévesque, SISP
418-564-4150